

211C1768
FR0010915553-DIV69

28 septembre 2011

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

NOVAGALI PHARMA

(Euronext Paris)

Le 28 septembre 2011, les sociétés Santen Pharmaceutical Co., Ltd et NOVAGALI PHARMA SA ont annoncé les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat que la première envisage de déposer sur les titres de la seconde¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres NOVAGALI PHARMA sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué diffusé le 28 septembre 2011.